

## **Syndicat DEPART**

### **Compte-rendu du Comité syndical du 15 mars 2021**

Monsieur le Président Jean-Pierre ABEL ouvre la séance du comité syndical le lundi 15 mars 2021 à 18h30 à Y Schools à Troyes, après avoir constaté que le quorum était atteint. Monsieur Christophe TOURNEMEULLE, Maire de La Chaise, est désigné secrétaire de séance. Les points à l'ordre du jour de cette séance sont les suivants :

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 25 janvier 2021 (rapport 2021-03-01)
2. Adoption du montant de la cotisation 2021 (rapport 2021-03-02)
3. Adoption du Compte administratif 2020 et du Compte de gestion 2020 (rapport 2021-03-03)
4. Adoption du Budget Primitif 2021 (rapport 2021-03-04)
5. Information sur le Zéro Artificialisation Nette
6. Retour sur les derniers avis émis sur les documents d'urbanisme
7. Questions diverses

#### **1. Approbation du compte-rendu de la séance du 25 janvier 2021 (rapport 2021-03-01)**

Monsieur le Président Jean-Pierre ABEL propose à l'assemblée l'adoption du procès-verbal relatif à la dernière séance du comité syndical en date du 25 janvier 2021, consacrée notamment au Débat d'Orientation Budgétaire.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

#### **2. Adoption du montant de la cotisation 2021 (rapport 2021-03-02)**

Madame la 1<sup>e</sup> Vice-Présidente Claude HOMEHR donne lecture du rapport relatif au montant de la cotisation 2021.

En 2021, pour faire vivre le SCoT qui est entré dans sa phase de mise en œuvre, le syndicat veillera à la compatibilité des documents et des projets avec le SCoT, mettra en place les modalités de suivi et d'évaluation du SCoT à travers la construction d'un observatoire territorial, et mènera des travaux d'approfondissement sur certaines thématiques en partenariat avec les acteurs locaux.

Le syndicat assurera également ses autres missions telles que l'assistance et l'accompagnement des collectivités, la participation aux démarches et réflexions en matière d'aménagement, la gestion administrative du syndicat, la gestion des données statistiques et infographiques et l'animation du syndicat.

Pour l'ensemble de ces missions, il est proposé au comité le maintien de la cotisation à 1,40€ par habitant, permettant au syndicat de poursuivre ses missions jusqu'à la fin du nouveau mandat (2026), en répartissant progressivement ses dépenses de fonctionnement sur 6 années consécutives.

Monsieur le Président Jean-Pierre ABEL rappelle que le montant de la cotisation reste très maîtrisé (la moyenne du coût d'un SCoT étant évaluée au niveau national entre 2,50 et 5€ par habitant) grâce notamment au choix d'une ingénierie interne au syndicat.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

### **3. Adoption du Compte administratif 2020 et du Compte de gestion 2020**

Madame la 1<sup>e</sup> Vice-Présidente Claude HOMEHR donne lecture du rapport relatif au Compte administratif 2020, dont les résultats sont conformes au Compte de gestion de Monsieur le Receveur. Les recettes 2020 s'élèvent à 358 342,48€ et les dépenses à 363 421,49€. Le syndicat enregistre un excédent 2020 cumulé de 580 980,94€, en partie lié à la perception d'importantes subventions de l'Etat dans le cadre de la DGD accordée à l'élaboration des documents d'urbanisme en 2017, 2018 et 2019.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

### **4. Adoption du Budget Primitif 2021**

Monsieur le Président Jean-Pierre ABEL donne lecture du rapport relatif au Budget primitif 2021, et présente le détail des recettes (939 545,14€ dont 580 980,94€ d'excédent cumulé) et des dépenses de fonctionnement (625 006,00€). Il précise le détail des dépenses projetées et notamment des régularisations évoquées lors du DOB concernant le paiement du loyer à l'EPTB Seine Grands Lacs et des salaires des agents mis à disposition par Troyes Champagne Métropole inscrites dans les charges à caractère général. Il indique que l'excédent est amené à s'éteindre progressivement au fil de la mise en œuvre du SCoT pour retrouver une situation de budget en équilibre.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

### **5. Information sur le Zéro Artificialisation Nette**

Madame Claudie LEITZ donne un point d'information générale sur le projet de loi « portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets », dit « Climat et résilience ». Elle se fait le relai de la contribution de la Fédération nationale des SCoT qui a porté à la connaissance des SCoT plusieurs points d'alerte par rapport à la rédaction actuelle du projet de loi :

- Le texte repose sur une définition non aboutie et soumise à interprétation de la notion de « zéro artificialisation nette » (ZAN), qui pourrait s'avérer contre-productive ;
- Il fixe de nouveaux objectifs chiffrés d'atteinte du ZAN de manière indifférenciée selon les territoires français, sans prise en compte des efforts déjà réalisés et des problématiques ou enjeux spécifiques (l'effort sera donc d'autant plus difficile pour les territoires déjà vertueux). Il ignore les travaux et compromis déjà réalisés à travers les SRADDET régionaux ;
- Les délais d'intégration de cette notion et de ses objectifs dans les documents d'urbanisme (SRADDET – SCoT - PLU(i)) sont très courts (au 1<sup>er</sup> juillet 2024 soit 3 ans pour les SCoT) ;
- Aucune discussion locale n'a été menée auprès des territoires, ne permettant pas sa compréhension et son appropriation par les personnes les plus à même demain de faire appliquer ces mêmes principes ;
- Bien d'autres problématiques que soulèverait une application de cette mesure ne sont aucunement prises en compte ni anticipées : adaptation de la fiscalité pour rendre la construction neuve moins attractive et la rénovation plus favorable, réévaluation de la valeur économique et financière des terres agricoles et naturelles, augmentation des inégalités sociales à travers l'accès au logement (du fait de la raréfaction du foncier disponible), etc.

Elle fait savoir que le Bureau syndical a ainsi décidé de transmettre aux parlementaires (députés et sénatrices) du département, ainsi qu'au Président de l'association des maires de France et au Président du Conseil départemental la contribution et les propositions d'amendements de la Fédération nationale des SCoT.

Il est rappelé que les élus qui travaillent à l'élaboration des SCoT contribuent de longue date à la réduction de la consommation de foncier dans les territoires. Le syndicat DEPART, porteur d'un

premier Schéma directeur en 1999, puis du SCoT de la région troyenne en 2011 et enfin du SCoT des Territoires de l'Aube en 2020, a toujours mis au cœur de ses préoccupations les équilibres territoriaux et l'enjeu d'une meilleure maîtrise de la consommation d'espace. Monsieur le Président Jean-Pierre ABEL rappelle d'ailleurs que notre SCoT s'inscrit en parfaite compatibilité avec le SRADDET de la Région Grand Est en répondant à l'objectif d'une diminution de plus de 50% de la consommation foncière à l'horizon 2035.

L'assemblée prend bonne note de ces informations.

## **6. Retour sur les derniers avis émis sur les documents d'urbanisme**

Madame Claudie LEITZ revient brièvement sur les derniers avis sur les documents d'urbanisme émis par le syndicat après analyse en Bureau. Le syndicat a ainsi eu à rendre un avis sur le projet d'élaboration de PLU de la commune de Mesnil-Saint-Père (favorable avec cinq points de réserve), et sur le PLU de la commune de Souigny, démarche à laquelle il avait été associé dès le début de la procédure (favorable avec deux points de réserve).

Une information est faite sur les autres procédures en cours ne requérant pas d'avis du syndicat mais lui étant notifiés, et donnant lieu à remarques éventuelles transmises par courrier (modifications et modifications simplifiées) ou lors de réunions d'examens conjoints (révisions allégées) : modification simplifiée du PLUi de Vendevre-Soulaines, modification simplifiée du PLU de Torvilliers, modification simplifiée du PLU de Charmont-sous-Barbuise.

L'assemblée prend note de ces éléments.

## **7. Questions diverses**

A titre d'information générale, Monsieur le Président Jean-Pierre ABEL annonce la tenue des Rencontres nationales des SCoT 2021 les 26 et 27 août à St-Malo, et invite les délégués au SCoT qui le souhaitent à y participer. Chaque année, ces temps d'échanges et de partage d'expérience permettent de faire se rencontrer élus et techniciens des mondes de l'aménagement et de la planification territoriale autour d'une thématique forte. Le syndicat devrait être cette année amené à témoigner à l'occasion de l'une des tables rondes proposées.

Aucune autre question n'ayant été soulevée, Monsieur le Président Jean-Pierre ABEL remercie l'assemblée et clôture la séance.